



## Carte de séjour étudiant et changement de statut

Par **simo34**, le **20/10/2009** à **01:09**

Bonjour,  
Je vous explique ma situation,  
jusqu'en juin dernier j'étais étudiant (de nationalité marocaine) en master comptabilité contrôle audit (cursus pour l'expertise comptable), pour cette année j'ai obtenu une inscription dans un autre master (histoire d'avoir un titre de séjour me permettant d'avoir le temps de chercher mon stage professionnel d'expertise comptable qui dure 3 ans).  
Il y a quelques semaines j'ai eu une promesse d'embauche pour le poste que je recherche et je me suis présenté à la préfecture avec ce papier pour constituer un dossier de changement de statut. Le problème c'est que mon titre de séjour a expiré et je ne peux donc pas commencer à travailler. En plus la préfecture de Montpellier refuse de me donner un récépissé puisque maintenant je dépend de la préfecture de Nanterre.  
Le pire dans tout ça c'est que mon employeur m'a dit qu'il ne voulait pas procéder au changement de statut de suite pcq ça lui faisait payer des taxes (1600 €).  
Du coup j'ai l'impression d'avoir lâché mon statut d'étudiant et d'avoir demandé un changement de statut que mon employeur n'est pas prêt à appuyer.  
Est-ce que qqn aurait une idée de ce qu'il faudrait faire?  
Tout conseil me serait d'une très grande utilité.  
Merci d'avance.